



sictoba



rapport d'activités

---

2018

# SOMMAIRE

SYNDICAT	2
ÉQUIPE DU SICTOBA	4
LES ÉLUS EN PARLENT	6
LA COMMUNICATION EN 2018	7
ISDND	8
DÉCHETTERIES	9
PRÉVENTION & COMPOSTAGE	12
COLLECTE SÉLECTIVE	13
BILAN DÉTRITIQUE 2018	14
ÉLÉMENTS FINANCIERS	15

# SYNDICAT

Le SICTOBA est administré par un comité syndical composé de 31 délégués, représentants des 4 collectivités adhérentes (communautés de communes), avec un délégué par tranche effective de 1 000 habitants.

Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, programme les investissements et oriente la gestion du service. Il se réunit environ 4 à 6 fois par an.

Le comité syndical, conformément à la loi, délègue une partie de ses attributions au bureau syndical, qui compte 12 membres. Toutes les décisions prises par le bureau sont ensuite rapportées au comité syndical.

## SYNDICAT Structure

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I), sans fiscalité propre.

Le SICTOBA a été créé en 1976 pour assurer une gestion commune du traitement des déchets. En janvier 2014, le syndicat s'est étendu avec l'intégration de la commune de Saint-Remèze. Le territoire du SICTOBA comptait, pour l'année 2018, une population de 33 563\* habitants, répartie sur 51 communes de la Basse Ardèche et 1 commune du Gard. Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante.

En 2018, le tonnage des déchets ménagers pris en charge par le SICTOBA s'élevait à 27 557.87 tonnes (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries)



Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

À ce titre, il est en charge :

- Du traitement des déchets ménagers enfouis sur l'installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospièrres ;

- De la gestion des déchets encombrants par le biais du réseau des 7 déchetteries ;

- De la collecte des encombrants ;

- De la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôts.

Le SICTOBA est missionné par les E.P.C.I adhérents pour la collecte sélective :

- Du verre ;

- Des emballages ménagers et papiers en mélange (sauf pour la CDC du Pays des Vans en Cévennes qui l'assure en régie depuis le 1er janvier 2017).

## Communautés de communes adhérentes

### CDC des Gorges de l'Ardèche

13 220 habitants (au 1/01/18)

Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospièrres, Labastide-de-Virac, Labeaume, Lagorce, Orgnac-l'Aven, Pradons, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas et Vallon-Pont-d'Arc.

### CDC du Pays Beaume Drobie

8 858 habitants (au 1/01/18)

Beaumont, Chandolas, Dompnac, Fauçères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Mélany, Valgorge et Vernon

### CDC du Pays des Vans en Cévennes

9 339 habitants (au 1/01/18)

Banne, Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Chambonas, Gravières, Les Assions, Les Salelles, Les Vans, Malarce-sur-la-Thines, Malbosc, Montselgues, Saint-André-de-Cruzières, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Lafigère



### CDC de Cèze Cévennes

2 146 habitants (au 1/01/18)

Barjac et Saint-Sauveur-de-Cruzières

## L'exécutif



**Christophe DEFFREIX**  
CDC du Pays Beaume Drobie  
Président  
Chargé de l'ISDND



**Jean-François BORIE**  
CDC du Pays des Vans en Cévennes  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Chargé de la prévention et des déchets verts



**Marc GUIGON**  
CDC des Gorges de l'Ardèche  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Chargé de la collecte sélective



**Marie-Claire PAQUELET**  
CDC du Pays Beaume Drobie  
3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Chargée du compostage et des déchetteries

## Les 8 membres du bureau

Serge ALLAVENA  
Banne - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Alexandre FAURE  
Vernon - CDC du Pays Beaume Drobie

Éric BOISSIN  
Lablachère - CDC du Pays Beaume Drobie

Magalie MARGOTTON  
Saint-Paul-le-Jeune - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Luc PARMENTIER  
Saint-André-Lachamp - CDC du Pays Beaume Drobie

Michel SEVEYRAC  
Valgorge - CDC du Pays Beaume Drobie

Henri ARLAUD  
Saint-Alban-Auriolles de l'Ardèche

Michel MARITON  
Lagorce - CDC des Gorges de l'Ardèche

## Comptes du SICTOBA

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 3 budgets :

### Budget général 2018

Il est dédié aux prestations de traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- Fonctionnement : 3 071 272€
- Investissement : 6 726 236€

### Budget annexe collecte sélective

Il est dédié à l'ensemble de la gestion de la collecte sélective (verre, emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 1 306 015€
- Investissement : 222 507€

### Budget annexe déchetteries

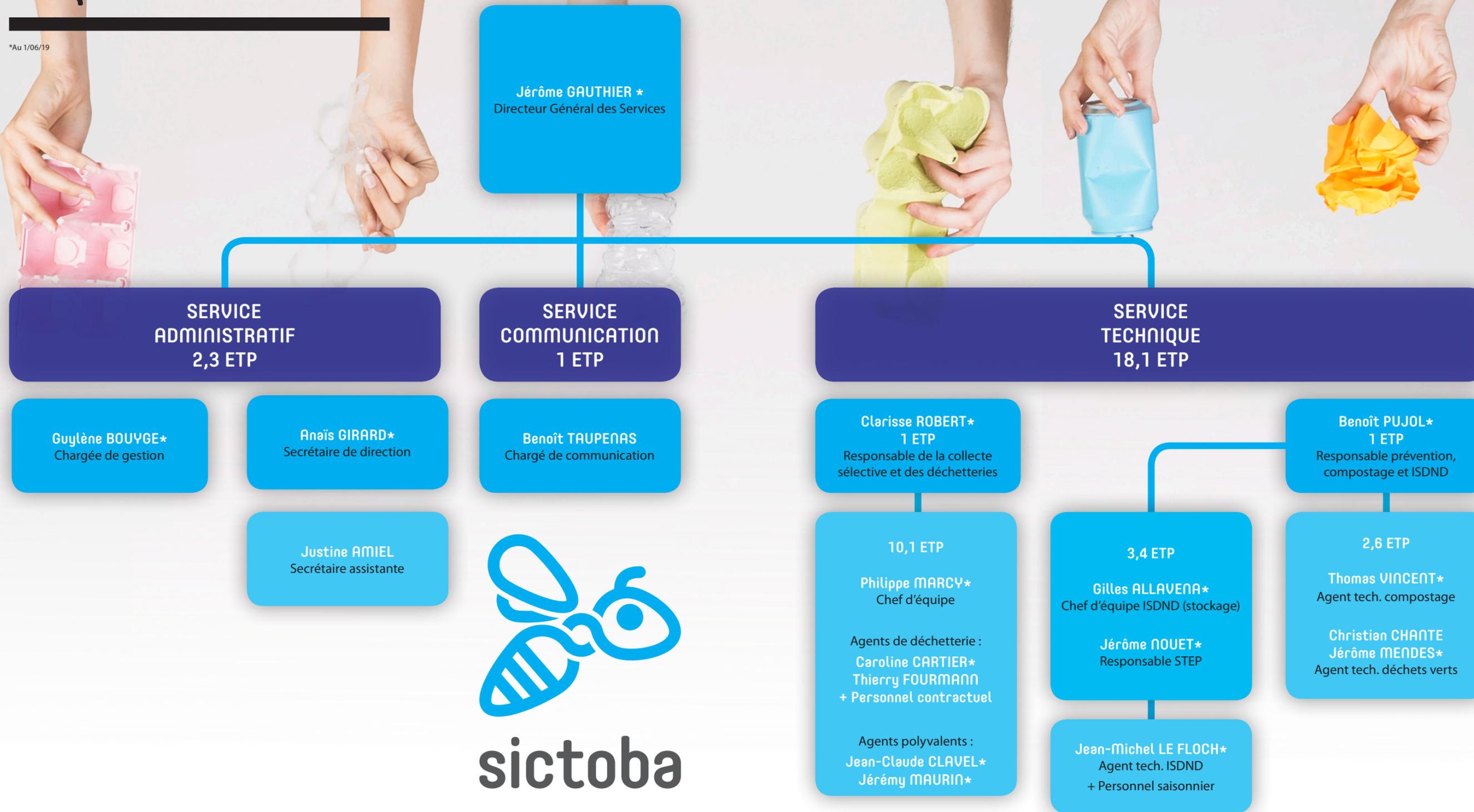
Il est dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 2 762 621€
- Investissement : 1 505 832€

Le SICTOBA assure l'équilibre des différents budgets grâce aux participations des collectivités adhérentes et à diverses recettes.

# L'ÉQUIPE DU SICTOBA

\*Au 1/06/19



**sictoba**

NB : les agents marqués d'un astérisque (\*) sont titulaires de la fonction publique.  
Les agents ne présentant pas cette marque sont contractuels au sein de la structure.

# LES ÉLUS EN PARLENT

L'extension des consignes de tri vue par  
**Christophe DEFFREIX, Président du SICTOBA**



Enfin !! Ouf !!

On peut mettre le pot de yaourt dans le bac jaune, certes encore avec une contrainte, celle de séparer l'opercule du contenant, les deux allant dans le même bac bien entendu, je vous rassure. Pas la peine de nettoyer, il suffit juste de ne pas imbriquer les emballages afin de permettre leur bon tri.

Cela est devenu possible grâce, dans un premier temps, à notre candidature qui a été retenue par CITEO (ex ECO-EMBALLAGES) et effective depuis le premier janvier 2019. Dans un deuxième temps, le centre de tri VALRENA de Nîmes nous a ouvert la possibilité de traiter le flux supplémentaire dû à l'extension des consignes de tri. Ce centre de tri moderne est équipé des machines adéquates pouvant notamment trier les petits métaux et les films souples qui sont le vrai problème pour ce genre d'installation. L'Extension des Consignes de Tri (ECT) sera rendue obligatoire en 2022 et le SICTOBA a anticipé sa mise en place pour faciliter le geste de tri de ses usagers.

Donc, tous les emballages vont dans la poubelle jaune, même les films et les barquettes de tous genres. N'oubliez pas qu'en faisant cela, vous soutenez aussi par cette action les Restos du Coeur à travers le SICTOBA qui reverse depuis trois ans 1,50 € par tonne d'emballages recyclés. À ce jour, pour notre syndicat, cela représente environ 2000 tonnes/ an.

Le geste de tri est considérablement simplifié. Si cela est couplé, chez vous, par le compostage des déchets de cuisine, soit individuellement, soit par quartier, votre poubelle grise représentera, pour le coup, la part la plus minime de vos déchets. Et là, nous pouvons commencer à espérer que nous entrons dans une ère un petit peu plus éco-responsable.



# COMMUNICATION

## Sensibilisation

### ANIMATIONS AUPRÈS DES USAGERS

Interventions auprès de scolaires et du grand public (passage du Tour de France sur le territoire) pour sensibiliser au tri des déchets.



### GOURMET BAG

Relance du gourmet bag auprès de restaurateurs du territoire afin de réduire le gaspillage alimentaire avec notamment un reportage sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes.



### LA COMMUNICATION EN QUELQUES CHIFFRES

**PAGE FACEBOOK**  
 100 personnes suivent la page  
 Environ 50 publications

**SITE INTERNET**  
 Environ 60 000 visites  
 Environ 40 actualités rédigées

**PRESSE**  
 Près de 50 publications dans la presse locale

## La faune s'invite sur l'ISDND

Les ISDND sont bien connues pour leur attractivité concernant les oiseaux qui peuvent s'y alimenter en toute sécurité.

Face à ce constat et suite à de nombreuses observations réalisées sur le site, le syndicat s'est prononcé favorablement pour l'accueil d'une placette de nourrissage en faveur des espèces nécrophages présentes sur le site et plus particulièrement du vautour percnoptère et du milan royal.

Ces deux espèces migratrices sont menacées en France et font l'objet chacune d'un Plan National d'Actions qui prévoit notamment la constitution d'un réseau de placettes d'équarrissage pour favoriser la productivité des couples nicheurs et inciter le retour des couples sur les sites vacants.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Rhône-Alpes) a mis en place cet équipement au printemps 2017 et en assure le suivi et l'approvisionnement régulier. Chaque année, plus de 4 tonnes d'os et de viandes issues de salles de découpe sont ainsi déposées sur l'aire à l'attention des rapaces.

Cette opération est un succès puisque depuis son installation des vautours percnoptère ont été observés à de nombreuses reprises, qu'il s'agisse des couples d'oiseaux nichant à proximité (Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche) ou d'oiseaux en quête d'un territoire.



Vautour percnoptère sur les déchets



Parcours d'un vautour équipé d'un GPS



Milan royal sur la placette

Pour ce qui concerne le milan royal qui est un hivernant sur le site, près de 150 oiseaux peuvent être observés sur le site en décembre et janvier, ce qui en fait le dortoir hivernal le plus important de la région Rhône-Alpes.



Les vautours fauves sont de la partie !

D'autres espèces sont régulièrement observées telles que des milans noirs ou des vautours fauves.

Plus de 20 filières de traitement différentes pour les déchets collectés en déchetteries

	Déchetteries concernées	Collecteur	Tri	Traitement	Devenir des déchets
Encombrants	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St-Remèze	Plancher Environnement		Enfouissement	ISDND COVED Roussas
	Joyeuse	COVED			
Ferrailles	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St-Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production d'objets en métal
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Cartons	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St-Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production de cartons ondulés
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Bois	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St-Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production de panneaux de particules ou valorisation énergétique
	Joyeuse	COVED	Plancher Environnement ou COVED		
Batteries	Toutes les déchetteries	Recyclex			Traitement spécifique et recyclage
Piles	Toutes les déchetteries	Corepile			Traitement spécifique et recyclage
Capsules Nespresso	Toutes les déchetteries	Poubelle jaune			Recyclage matière et compostage
Cartouches d'encre	Toutes les déchetteries	Collectors			Recyclage et reconditionnement
Ampoules à économie d'énergie	Toutes les déchetteries	Recyclum	NC		Recyclage du verre, des métaux et récupération du mercure
Huiles de vidange	Beaulieu, Joyeuse, Ruoms, Vallon, Les Vans, St-Remèze	Volle / Groupe Chimirec		NC	Régénération ou valorisation énergétique
	Barjac	Chimirec Socodéli			
Huiles de friture	Toutes les déchetteries	Huiletic		NC	Fabrication d'huile de chaîne de tronçonneuse
Déchets ménagers spéciaux	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Vallon, Les Vans, Ruoms	Tredi		NC	Incineration / valorisation Traitement spécifique ou valorisation énergétique
		ECO DDS / Chimirec			
Gravats	Barjac, Beaulieu, Vallon, Les Vans, Ruoms, St-Remèze	Plancher Environnement	ISDND	SICTOBA	Valorisation
Textiles	Toutes les déchetteries	L'Atelière		NC	Vente et chiffonnerie Recyclage en isolant thermique
		Philtex			
DEEE	Toutes les déchetteries	Eco-systèmes	Gros électroménager hors froid - PURFER et PRAXY EPUR		Valorisation matière et traitement spécifique
			Gros électroménager froid - SUEZ RVD3E et PURFER FRICOM		
			Petit électroménager - VEOLIA TRIADE, SIBUET ENV et GALLOO		
Déchets verts	Barjac	Interne	Plateforme de compostage	Co-compostage déchets verts	Production de compost / Broyat
	Vallon		Aire de broyage des déchets verts	Compostage avec les déchets organiques de la distillerie de Vallon	
	Rosières, Les Vans			Broyat à destination des agriculteurs et particuliers	
Mobilier des professionnels	Ruoms	Plancher Environnement	Valdelia	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Mobiliers des particuliers	Les Vans, Beaulieu, Barjac, Ruoms, Vallon et Joyeuse	Plancher Environnement	Eco-Mobilier	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Pneumatiques	Vallon	Plancher Environnement		NC	Fabrication de nouveaux produits : gazon synthétique, bitumes, ...
Polystyrène	Toutes les déchetteries	Valorsol		Broyage et recyclage	Production de polystyrène
Films plastiques	Toutes les déchetteries	Plancher Environnement		Recyclage	Recyclage

# DÉCHETTERIES

## Les chiffres de 2018

Le SICTOBA compte 7 déchetteries sur l'ensemble de son territoire. En 2018, plus de 10 900 tonnes de déchets ont été collectées en additionnant les chiffres de ces déchetteries, ceux des aires des déchets verts ainsi que les tonnages de cartons des communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et du Pays de Beaume Drobie, soit une augmentation de 17.51% par rapport à 2017.

On note une augmentation des déchets verts (+ 783,38 tonnes, tonnages estimatifs) par rapport à 2017 due à l'ouverture des plates-formes des Vans et Rosières. Les déchets verts sont pour eux seuls responsables de 7,16 % de l'augmentation des tonnages collectés. Le tonnage des cartons a également augmenté en déchetterie et sur les Communauté de communes avec +141.94 tonnes soit 1,3%. On note également une augmentation des tonnages de gravats (+ 375 tonnes par rapport à 2017 soit 3,43% de l'augmentation des tonnages de déchetterie). Enfin, les autres déchets dont le tonnage a augmenté sont le bois (+103t), Eco-mobilier (+138t), les textiles (+55t) et les encombrants (+48t).

	Barjac	Beaulieu	Joyeuse	Les Vans	Ruoms	St-Remèze	Vallon	DV Rosières	CC Beaume Drobie et Gorges de l'Ardèche	Total général
Amiante	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5			10,52
Autres Metaux	3,76	3,76	3,76	3,76	3,76	3,76	3,76			26,35
Batterie	2,17	2,17	2,17	2,17	2,17	2,17	2,17			15,16
Bois	175,42	110,6	272,88	312,04	228,86	78,62	282,82			1 461,24
Cartons	53,76	49,81	71,4	137,08	63,76	19,16	93,97		316,48	805,42
Déchets verts	560			561		60	827	370		2 378
DEEE	31,9	35,04	68,19	119,84	72,8	15,37	76,95			420,08
Eco DDS	5,19	4,74	5,55	9,89	6,39		7,86			39,61
Eco Mobilier	100,66	78,51	17,16	204,14	157,96		158,18			716,61
Encombrants	204,7	140,22	403,72	430,6	277,49	101,32	342,22			1900,27
Ferraille	48,44	46,3	104,04	180,12	110,14	41,44	129,02			659,5
Film PE	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4			30,8
Gravats	388,35	175,54		568,37	360,18	181,8	395,18			2069,42
Hors Eco DDS	1,78	1,81	2	2,96	1,85		2,19			12,58
Huile minérale	2,07	2,14	3,48	4,91	2,65	1,55	3,37			20,18
Huile végétale	1,1	0,2	1,05	1,5	1,6		1,65			7,1
Lampes / Néon	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22			1,54
Piles	0,49		0,97	0,83	0,27		0,4			2,96
Pneu							20,24			20,24
Polystyrène	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54			17,8
Réemploi	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71			75
Textiles	33,73	33,73	33,72	33,73	33,73	33,73	33,73			236,1
Valdelia					9,54					9,54
<b>Total général</b>	<b>1 632,89</b>	<b>703,94</b>	<b>1 009,94</b>	<b>2 762,32</b>	<b>1 352,53</b>	<b>558,31</b>	<b>2 400,08</b>	<b>370</b>	<b>316,48</b>	<b>10 936,01</b>



Tassement des bennes à Barjac



Les gardiens conseillent les usagers

# DÉCHETTERIES

En novembre 2018, le SICTOBA a organisé une collecte d'amiante sur les déchetteries des Vans et de Vallon-Pont-d'Arc. Marie-Claire PAQUELET, 3ème Vice-présidente en charge du compostage et des déchetteries revient sur cette opération.



### - Pourquoi proposer une collecte dédiée à l'amiante ?

Nous souhaitons proposer un service à nos usagers avec la collecte de ce déchet dangereux et polluant. C'est une décision politique de prendre à notre charge le coût de cette opération qui est relativement élevé (environ 3 200€). En effet, nous prenons en charge la collecte, le traitement et mettons en place un protocole d'accueil particulier pour l'événement sur deux déchetteries du territoire. Nous laissons à l'initiative de l'utilisateur uniquement le déchargement des déchets. Nous offrons donc un service gratuit aux usagers qui devraient payer une somme importante auprès d'entreprises privées si le SICTOBA ne le proposait pas.

### - Que devient l'amiante ?

Une fois la collecte réalisée, c'est l'entreprise SITA qui récupère l'amiante. Le recyclage et la valorisation des déchets d'amiante sont formellement interdits. Les déchets sont donc stockés dans un centre de stockage spécifiquement aménagé pour recevoir ce type de déchets.

### - Quelle est la fréquence des collectes ?

Nous avons réalisé cette première collecte en novembre 2018 et une autre en juin 2019. La prochaine se déroulera le vendredi 22 novembre aux Vans et le samedi 23 à Vallon-Pont-d'Arc sur inscription (retour des dossiers au plus tard le 15/11). Ils trouveront les informations nécessaires à l'inscription dans la presse, sur notre site internet, notre newsletter ainsi que notre page Facebook.

## Un grand succès pour la collecte d'amiante

Vendredi 23 et samedi 24 novembre 2018, le SICTOBA a organisé une collecte gratuite d'amiante sur les déchetteries des Vans et de Vallon Pont d'Arc dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Un véritable succès pour cette opération avec 45 personnes inscrites et environ 11 tonnes d'amiante récoltées (5,46 tonnes à Vallon et 5,06 aux Vans).



# PRÉVENTION ET COMPOSTAGE

Thomas VINCENT, agent technique compostage, en charge de l'aire de compostage des déchets verts sur l'aire de Barjac, nous décrit son rôle.

## - Quel est votre rôle sur l'aire de compostage ?

Depuis l'année 2018 j'e m'occupe du compostage des déchets verts sur l'aire de Barjac qui accueille chaque année près de 600 tonnes de déchets verts ! J'ai en charge le broyage, le criblage, la vente de compost ainsi que l'entretien des machines et de l'aire de compostage.

## - Quel est l'intérêt de produire du compost ?

Cela permet de traiter les déchets verts et de leur assurer un retour à la terre. Ce processus complet dure plus de 8 mois et nécessite un suivi rigoureux : température et taux d'humidité des andains en fermentation, fréquence des retournements et des arrosages (si besoin), taux de maturité... Tout cela permet au final d'obtenir un compost de grande qualité que nous faisons ensuite analyser par un laboratoire agréé pour vérifier sa conformité à la norme. Une fois toutes ces étapes remplies, le compost peut être proposé à la vente.

## - Tout le compost produit est vendu ?

Oui ! Les usagers sont très satisfaits de ce compost et nous disposons d'une clientèle fidèle. Il arrive parfois même que nous soyons en rupture de stock.

## - Donnez-vous des consignes d'utilisation aux acheteurs ?

Pour les personnes qui le souhaitent, nous avons édité une fiche produit qui donne les caractéristiques du compost ainsi que des préconisations d'utilisation.

## - Dans un potager, quelles quantités de compost utiliser ?

Cela dépend des besoins des plantes en éléments nutritifs :

- Il y a des plantes à forts besoins qui peuvent supporter de 3 à 5kg/m<sup>2</sup>/an comme les artichauts, céleris, poireaux, cucurbitacée, solanacées et le maïs.

- Il y a également les plantes aux besoins moyens qui peuvent se contenter de 1 à 3kg/m<sup>2</sup>/an. Il s'agit de légumes comme les asperges, betteraves, carottes, épinards, haricots, la laitue, le persil ou les petits pois.

- Enfin, il y a les plantes à faibles besoins qui peuvent se passer d'apports de compost comme l'ail, les échalotes, les oignons, les choux, la mâche et le cresson, les endives, les fèves, les navets et radis ainsi que les plantes aromatiques.



Thomas VINCENT lors d'une opération de criblage à Barjac.

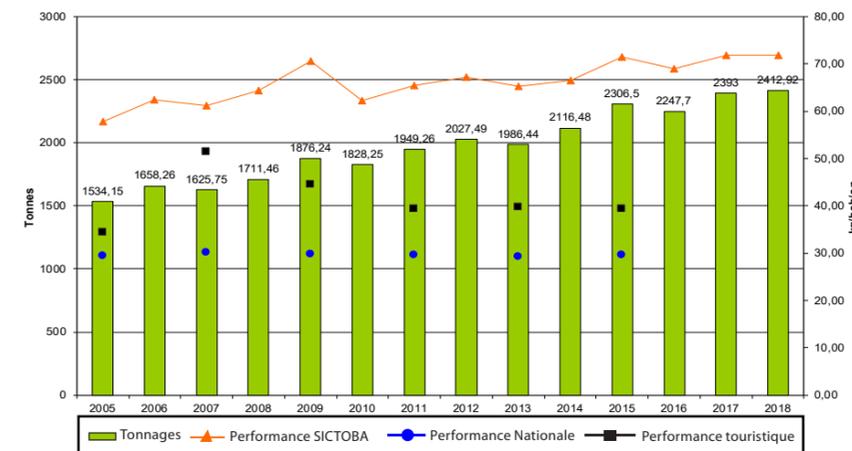
# COLLECTE SÉLECTIVE

2018 est à nouveau une année record sur les performances de collectes sélectives (+ 0,83 % sur le verre et + 5,84 % sur le multimatériaux par rapport à 2017).

Le taux de refus du multimatériaux est de 18,72% en 2018. Il est semblable à celui de 2017.

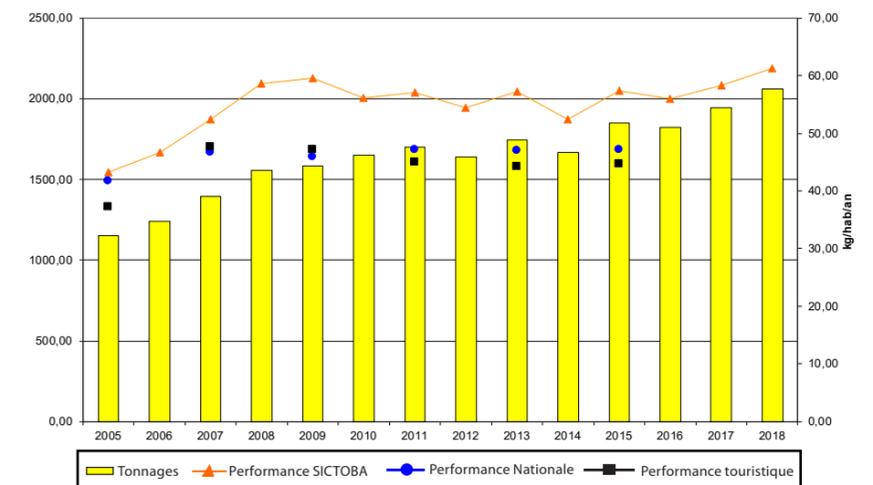
Mais restons vigilants car nous pouvons encore mieux faire. Plus le taux de refus sera faible, plus les coûts de collecte et de traitement des emballages et des papiers seront maîtrisés.

Performance de collecte du verre (source SINOE)



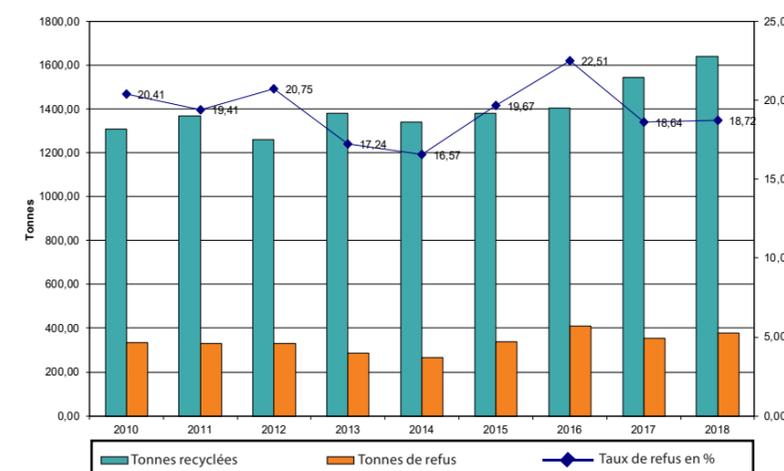
LA COLLECTE DU VERRE

Performance de collecte des emballages + papiers (sources SINOE)



LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Evolution du taux de refus du multimatériaux du 2010 à 2018

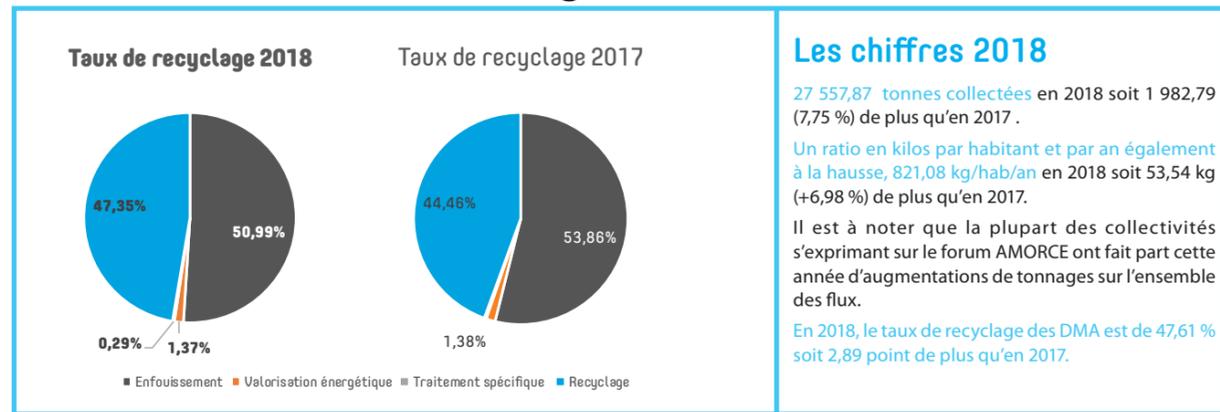


LE TAUX DE REFUS

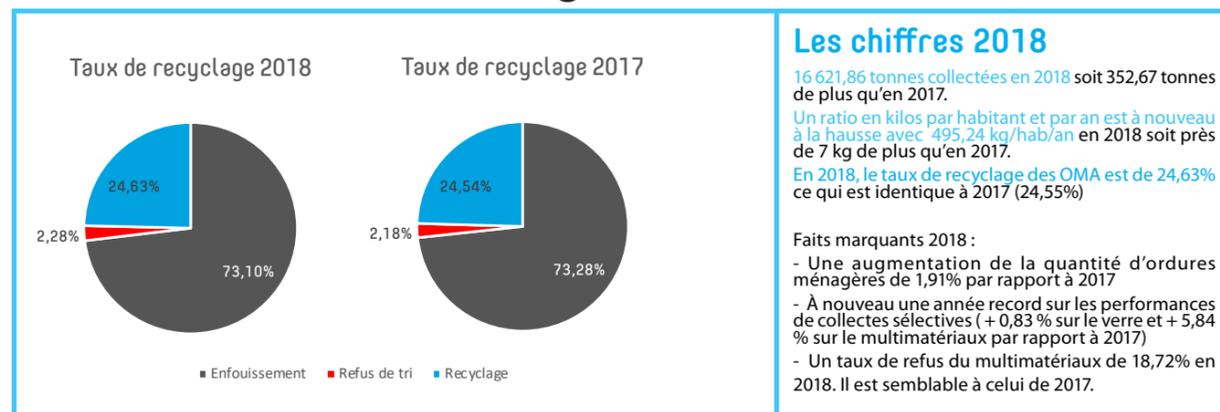
# BILAN DÉTRITIQUE 2018

Le bilan détritique a pour vocation de présenter l'ensemble des déchets traités sur le territoire du syndicat (y compris les déchets verts et les cartons collectés par les Communautés de communes). Nous avons pris la population légale INSEE 2018 (recensement 2015) comme référence.

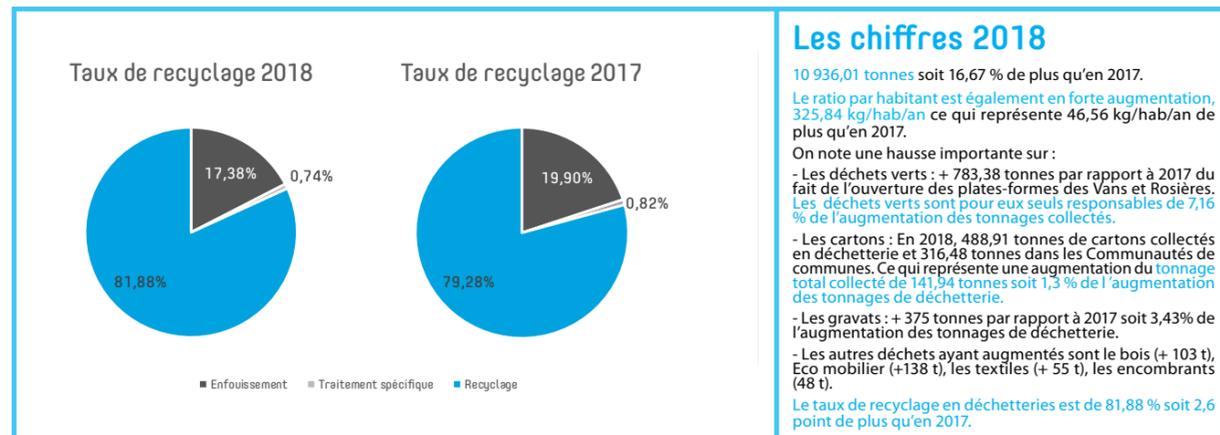
## DMA : Déchets Ménagers (Ordures Ménagères Assimilés + déchetteries)



## OMA : Ordures Ménagères (Ordures Ménagères Résiduelles et recyclables)



## Déchetteries

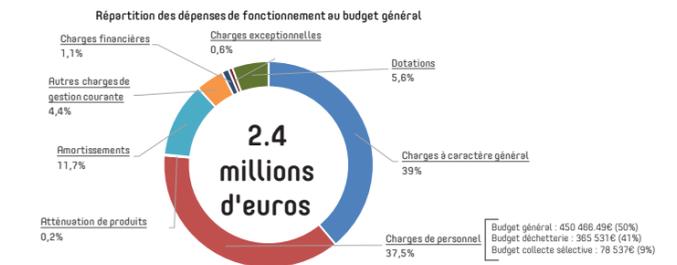


# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Budget général (Compte administratif) Fonctionnement

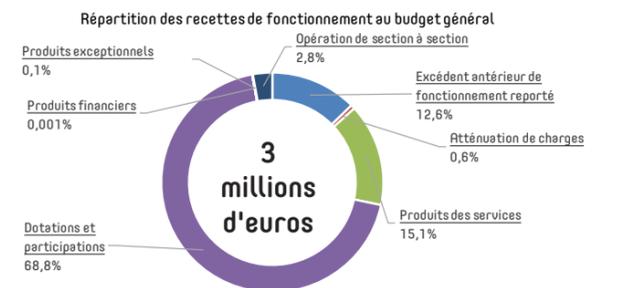
### Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 111 572	931 272,64
012	Charges de personnel	914 300	894 534,49
014	Atténuation de produits	4 100	4 100
023	Virement à la section d'investissement	448 372	0
42	Amortissements	279 132	279 131,65
65	Autres charges de gestion courante	123 400	104 833,72
66	Charges financières	31 700	25 327,98
67	Charges exceptionnelles	24 700	15 394,06
68	Dotations aux provisions	134 000	134 000
TOTAL		3 071 276	2 388 594,5



### Recettes

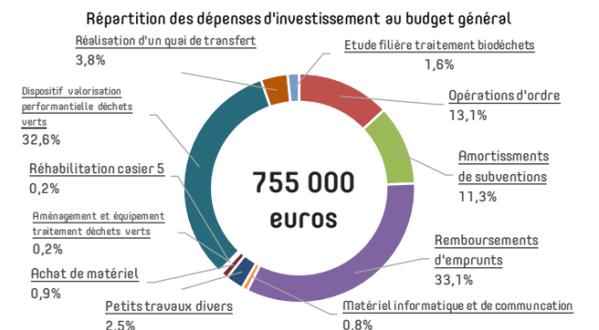
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	381 037	381 037,47
013	Atténuation de charges	7 200	18 134,17
70	Produits des services	454 068	455 595,10
74	Dotations et participations	2 143 726	2 077 866,94
76	Produits financiers	0	27,54
77	Produits exceptionnels	0	2 776,15
042	Opérations de section à section	85 245	85 244,68
TOTAL		3 071 276	3 020 682,05



## Investissement

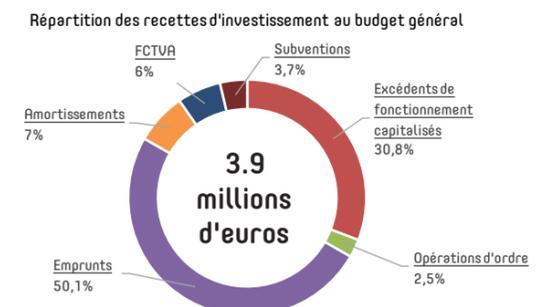
### Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations (y compris restes à réaliser)
001	Déficit d'investissement reporté	1 099 062	0
040	Opérations d'ordre	98 759	98 758,73
139	Amortissement de subventions	85 245	85 244,68
16	Remboursement d'emprunts	252 000	249 963,59
16449	Emprunt BFT	150 000	150 000
op 11	Matériel informatique et de communication	12 500	6 033,24
op 21	Petits travaux divers	50 000	18 960
op 33	Achat de matériel	40 000	7 154,91
op 45	Aménagement et équipement traitement déchets verts	11 200	1 753,97
op 47	Réhabilitation casier 5	1 400	1 372,80
op 48	Dispositif valorisation performantielle des déchets	2 260 000	246 026,48
op 49	Réalisation d'un quai de transfert	2 200 000	28 377
op 50	Etude filière traitement biodéchets	30 000	12 060
op 51	Achat matériel transport pour transfert	436 070	
TOTAL		6 726 236	755 705,40



### Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	448 372	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 230 762	1 230 762,24
040	Opérations d'ordre	98 759	98 758,73
16	Emprunts	4 200 000	2 000 000
16449	Emprunt BFT	150 000	
28	Amortissements	279 132	279 131,65
10222	FCTVA	176 311	237 891
13	Subventions	142 900	147 490,25
TOTAL		6 726 236	3 994 033,87



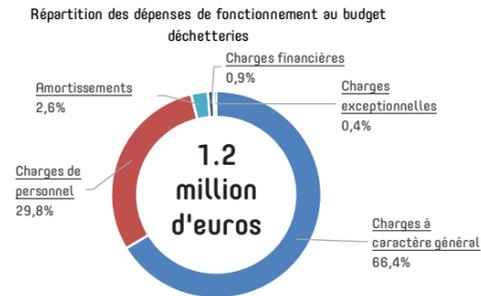
# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Budget déchetteries (Compte administratif)

### Fonctionnement

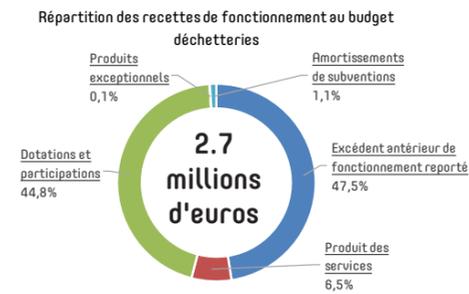
#### Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	886 500	813 932,17
012	Charges de personnel	365 531	365 531,00
022	Dépenses imprévues	90 000	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 370 361	0,00
042	Amortissements	31 329	31 328,29
65	Autres charges de gestion courante	2 000	0,00
66	Charges financières	11 800	10 462,13
67	Charges exceptionnelles	5 100	5 096,42
TOTAL		2 762 621	1 228 350,01



#### Recettes

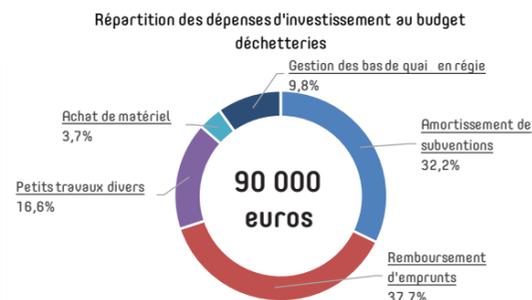
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	1 312 618	1 312 617,80
70	Produits des services	185 900	179 556,09
74	Dotations et participations	1 235 100	1 237 861,88
77	Produits exceptionnels	0	1 577,68
777	Amortissement de subventions	29 003	29 002,49
TOTAL		2 762 621	2 760 615,94



### Investissement

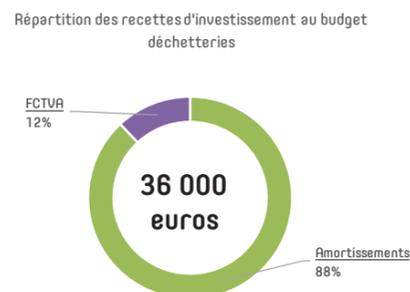
#### Dépenses

Chap.	DÉPENSES (y compris restes à réaliser)	Prévisions	Réalisations
139	Amortissement de subventions	29 003	29 002,49
16	Remboursement d'emprunts	34 000	33 938,56
op 11	Matériel informatique et de communication	800	
op 21	Petits travaux divers	26 300	14 904,66
op 33	Achat de matériel	50 800	3 320,08
op 12	Réhabilitation déchetterie Saint Remèze	220 000	
op 14	Gestion des bas de quai en régie	20 000	8 820,00
op 22	Déchetterie secteur de Joyeuse	1 124 929	
TOTAL		1 505 832	89 985,79



#### Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	1 370 361	
001	Excédent d'investissement reporté	98 581	
28	Amortissements	31 329	31 328,29
10222	FCTVA	5 561	4 269
TOTAL		1 505 832	35 597,29



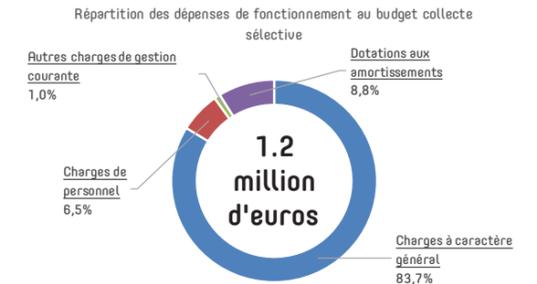
# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Budget collecte sélective (Compte administratif)

### Fonctionnement

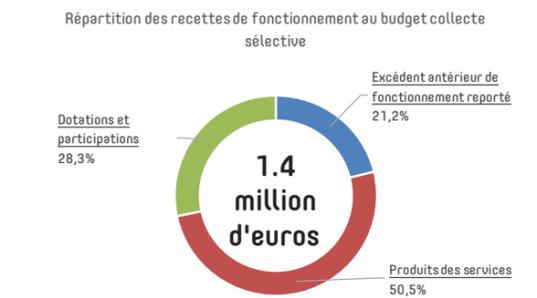
#### Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 106 935	1 019 046,30
012	Charges de personnel	78 537	78 537
65	Autres charges de gestion courante	12 000	11 594,59
042	Dotations aux amortissements	108 543	107 636,68
TOTAL		1 306 015	1 216 814,57



#### Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	287 194	287 193,86
70	Produits des services	635 800	686 059,74
74	Dotations et participations	383 021	384 047,70
TOTAL		1 306 015	1 357 301,30



### Investissement

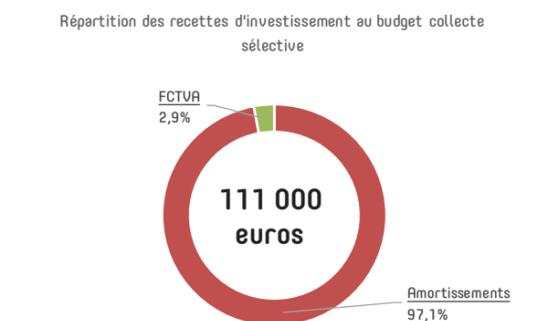
#### Dépenses

Chap.	DÉPENSES (y compris restes à réaliser)	Prévisions	Réalisations
op 11	Matériel informatique et de communication	1500	
op 12	Achat de matériel	1000	
op 20	Achat de bacs et conteneurs	220007	19094,4
TOTAL		222507	19094,4



#### Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
001	Excédent d'investissement reporté	110015	0
28	Amortissements	108543,29	107636,68
10222	FCTVA	3949	3249
TOTAL		222507,29	110885,68

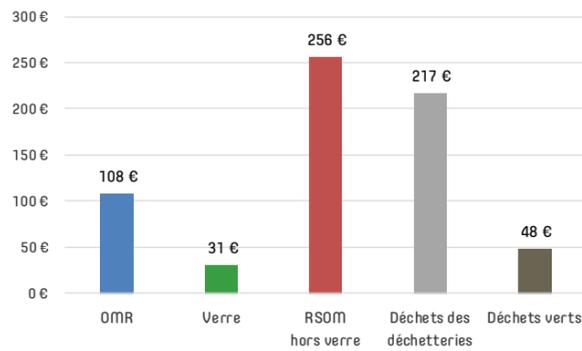


# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Coûts des différents flux

### Coût résiduel en € TTC/tonne

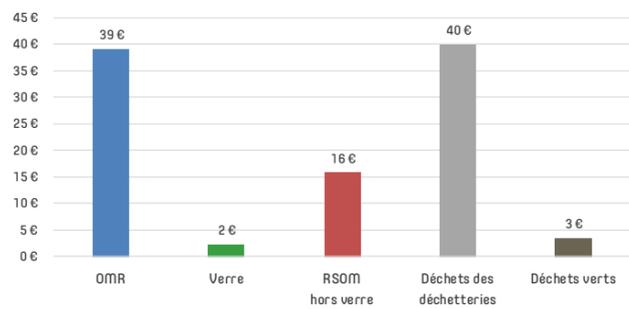
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/tonne)	108 €	31 €	256 €	217 €	48 €	700 €



Commentaires :  
Le verre est le déchet le moins coûteux pour l'utilisateur.

### Coût résiduel en € TTC/habitant (population INSEE)

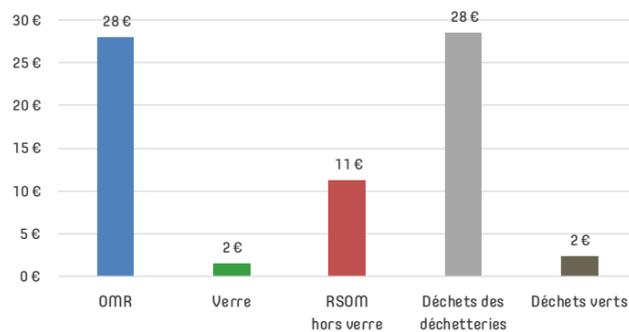
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/hab) - Population INSEE (23 583)	39 €	2 €	16 €	40 €	3 €	100 €



Commentaires :  
Le coût à l'habitant de traitement de la poubelle grise est équivalent à celui des déchetteries.

### Coût résiduel en € TTC/habitant (population lissée)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/hab) - Population lissée (28 954)	28 €	2 €	11 €	28 €	2 €	70 €



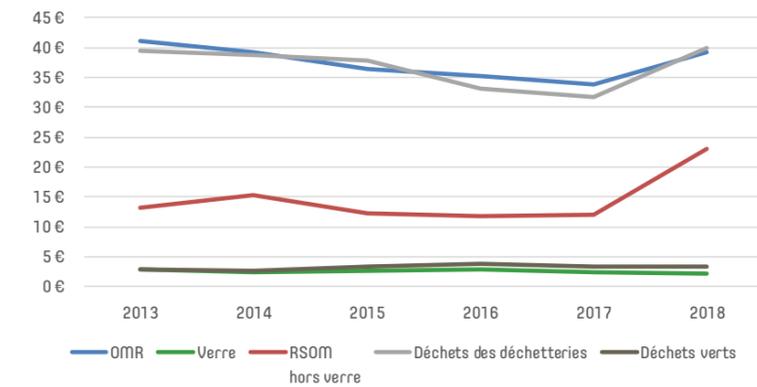
Commentaires :  
La population lissée est calculée sur la base du ratio de production des OMR en kg/hab/an hors saison estivale puis nous utilisons ensuite ce ratio que nous appliquons à la totalité des tonnages de l'année pour obtenir cette population dite « lissée ». Elle nous permet d'établir des comparaisons avec les données de l'ADEME au niveau national.

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Évolution des coûts par flux

### Coût aidé en € TTC/hab (population INSEE)

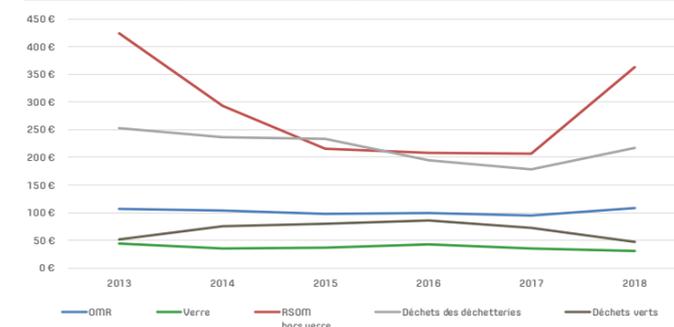
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2013	41 €	2 €	13 €	38 €	2 €	96 €
2014	38 €	2 €	12 €	38 €	2 €	92 €
2015	38 €	2 €	12 €	37 €	2 €	91 €
2016	38 €	2 €	12 €	38 €	2 €	92 €
2017	38 €	2 €	12 €	37 €	2 €	91 €
2018	39 €	2 €	23 €	38 €	2 €	104 €



Commentaires :  
Les coûts relatifs à la gestion des déchetteries et de la poubelle jaune (RSOM Hors verre) sont en augmentation du fait de la diminution des recettes sur les matériaux.

### Coût aidé en € TTC/tonne

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2013	107 €	4 €	44 €	110 €	12 €	277 €
2014	106 €	4 €	42 €	110 €	12 €	274 €
2015	106 €	4 €	41 €	110 €	12 €	273 €
2016	106 €	4 €	40 €	110 €	12 €	272 €
2017	106 €	4 €	40 €	110 €	12 €	272 €
2018	106 €	4 €	50 €	110 €	12 €	282 €



Commentaires :  
Le coût de l'enfouissement augmente du fait d'un cadre réglementaire de plus en plus strict.



 Quartier la Gare  
07460 Beaulieu

 [contact@sictoba.fr](mailto:contact@sictoba.fr)

 04 75 39 06 99

 04 75 89 91 69

 [sictoba.fr](http://sictoba.fr)

 [sictoba](https://www.facebook.com/sictoba)

#### rapport d'activités // 2018

Directeur de la publication :  
Christophe DEFFREIX

Directeur de la rédaction :  
Jérôme GAUTHIER

Conception/ réalisation :  
Benoît TAUPENAS, Service communication

Direction artistique et création maquette :  
goticaardecana.com

Crédits photos : SICTOBA, Jérôme Rolland/  
goticaardecana

Impression : Imprimerie Fombon

Imprimé sur papier recyclé

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche

ADEME



CITEO